

COMMUNIQUE

La Cour des comptes réclame 460 m€ sur l'imagerie¹. Inacceptable !

La FNMR se félicite que la Cour reconnaisse que « *l'imagerie médicale se situe au cœur du diagnostic et du suivi thérapeutique. [...] sa bonne organisation conditionne pour partie la qualité de prise en charge des patients, en ville comme en établissements de santé* ».

Au-delà de ce constat, le suivi des recommandations du rapport se traduirait par une nouvelle étape dans la dégradation de l'offre d'imagerie.

La Cour recommande 460 millions de nouvelles économies pour, selon elle, financer l'innovation en imagerie et rendre plus attractif le secteur hospitalier pour les jeunes médecins. **Ces recettes ont déjà été mises en œuvre ces dernières années, à hauteur de 900 millions, avec comme conséquences :**

- des dizaines de cabinets libéraux de proximité fermés,
- le dépistage organisé du cancer du sein menacé dans les villes et les quartiers où ont eu lieu ces fermetures,
- un scanner sur 5 en déficit ce qui montre que l'imagerie en coupe n'est pas une "rente" comme l'écrit la Cour,
- des difficultés financières accrues pour les services d'imagerie des hôpitaux.

Cette nouvelle demande d'économies, irréaliste, inacceptable, va à l'encontre d'une modernisation des plateaux d'imagerie alors que le nombre de malades chroniques notamment atteint de cancer, d'AVC, etc. et le vieillissement de la population justifient le développement des plateaux d'imagerie médicale coordonnée.

La FNMR demande que les tutelles mettent en place, avec les professionnels :

- Un plan d'organisation de l'imagerie autour de plateaux techniques complets et diversifiés afin de favoriser la substitution et limiter l'auto prescription, facteur de dépenses supplémentaires.
- L'accès au scanner et à l'IRM pour tous les patients dans des délais rapides.
- Le développement de la radiologie interventionnelle qui réduit les durées d'hospitalisation et les coûts.

L'imagerie médicale n'est pas en état de supporter ces mesures. Ce montant de baisses tarifaires n'est pas acceptable. La FNMR ne l'acceptera pas.

Un éventuel plan pour l'imagerie doit reposer sur des mesures médicalisées. Il doit aussi tenir compte de l'état de la spécialité et des besoins réels de la population.

L'imagerie médicale est un atout pour la santé, un atout pour l'économie.

* * *

Contact : Docteur Jean-Philippe MASSON - Président FNMR - Tél : 01.53.59.34.07.

FEDERATION NATIONALE DES MEDECINS RADIOLOGUES

168 A rue de Grenelle – 75007 PARIS

Tél : 01.53.59.34.00. – Fax : 01.45.51.83.15. – Mail : info@fnmr.org

¹ L'imagerie médicale – Avril 2016 – Cour des comptes.